

# 1. Repères historiques pour mieux comprendre la concertation dans la MRC Les Moulins

## Les années 1980 - 1990 - 2000

La concertation est une pratique dynamique qui s’inscrit dans un contexte. Elle prend place dans un milieu de vie mettant en relation différentes organisations. Au cours des dernières années, la concertation est devenue une pratique significative dans le développement des communautés. Pour bien comprendre la façon dont se pratique aujourd’hui la concertation dans la MRC Les Moulins, il semble important d’identifier quelques repères historiques des années 1980, 1990 et 2000 qui ont influencé la vie de la communauté.

	AU NIVEAU NATIONAL	AU NIVEAU RÉGIONAL	AU NIVEAU LOCAL
<b>Années 1980</b>	<p>La modernisation de l’État dans les années 1960 et 1970 crée ce qui est aujourd’hui désigné comme une « révolution tranquille ».</p> <p>De nouvelles institutions voient le jour, dont les CLSC qui sont des acteurs clés dans le développement des communautés locales.</p> <p>Période très dynamique en ce qui concerne la création de services et d’organismes communautaires. Le gouvernement du Québec supporte ce développement à travers des programmes sociaux et des programmes de soutien aux organismes communautaires.</p> <p>Création en 1979 par le Gouvernement du Québec des municipalités régionales de comté (MRC). Les MRC sont des entités administratives qui assurent la gestion régionale des collectivités locales.</p>	<p>Reconnaissance, en 1989, de Lanaudière comme région administrative du territoire de la province de Québec. Elle porte le numéro 14.</p>	<p>Le Sud de Lanaudière connaît une forte croissance du volume de sa population. Cela crée de la pression sur les services, notamment de santé et services sociaux et d’éducation, qui ont de la difficulté à suivre le rythme de la croissance démographique. (Brouillette et coll., 2012)</p> <p>Plusieurs initiatives communautaires voient le jour dans la MRC Les Moulins.</p> <p>Les citoyens se mobilisent autour de problèmes vécus dans la communauté. Ils participent à la création d’organismes communautaires. Cela transforme l’image de la MRC Les Moulins qui était jusque là surtout connue comme une banlieue de Montréal.</p> <p>Création de la Table de concertation condition féminine (1976), de la Table de concertation jeunesse des Moulins (1984) et de la Table de soutien à domicile des Moulins (1987). Ces trois lieux de concertation sont des initiatives de groupes et d’organisations de la communauté.</p>

	AU NIVEAU NATIONAL	AU NIVEAU RÉGIONAL	AU NIVEAU LOCAL
<b>Années 1990</b>	<p>Les rapports entre le milieu communautaire et l'État deviennent plus formels.</p> <p>Création des Régies régionales de la santé et des services sociaux. Elles sont les nouvelles instances responsables du Programme de soutien aux organismes communautaires ainsi que du développement d'une régionalisation des services de santé dans le cadre d'une approche territoriale.</p> <p>Augmentation du financement associé à des projets où le partenariat et la concertation sont fortement encouragés. Cela se fait au détriment du financement accordé pour la réalisation de la mission de base des organismes communautaires (Jetté, 2008).</p> <p>Création, en 1998, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, qui réclame une loi pour éliminer la pauvreté.</p>	<p>Création du Conseil Régional de Développement (CRD) Lanaudière en 1992. Premier instrument pour penser et orienter le développement au niveau régional qui mise sur le partenariat et la mobilisation des divers acteurs d'une région. (Lévesque, 2001)</p> <p>La réorganisation administrative nationale amène les organismes communautaires de Lanaudière à se doter de nouvelles structures régionales. La Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) voit le jour en 1995. Elle a comme mission de développer, de promouvoir et de faire reconnaître l'importance de l'action communautaire autonome dans Lanaudière.</p> <p>Création, en 1999, de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) à la suite de la tenue de forums locaux et régionaux et du Forum national sur le développement social en 1997. La TPDSL est une concertation inter et multisectorielle qui favorise le développement social et la participation citoyenne.</p> <p>Création, en 1999, de la Coalition des Citoyens et Citoyennes Tannés d'attendre. Il s'agit d'un regroupement de partenaires régionaux qui revendique l'équité interrégionale en matière de santé et de services sociaux.</p>	<p>En 1993, les organismes communautaires de la MRC Les Moulins organisent un colloque sous le thème « Partenaires au cœur de l'action communautaire ». Les objectifs de ce colloque sont de comprendre les différents changements qui s'effectuent et de faire valoir la contribution spécifique des organismes communautaires.</p>

	AU NIVEAU NATIONAL	AU NIVEAU RÉGIONAL	AU NIVEAU LOCAL
<b>Années 2000</b>	<p>Marche mondiale des femmes, en 2000, sous le thème de l'élimination de la pauvreté et de la violence faite aux femmes.</p> <p>Adoption par le Gouvernement du Québec, en 2001, de la politique « L'action communautaire, une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec ».</p> <p>Remplacement des Régies régionales par des Agences de la santé et des services sociaux.</p> <p>Création des Centres de santé et de services sociaux (CSSS). Ces derniers naissent de la fusion de CLSC, d'hôpitaux et de CHLSD. Les CSSS reçoivent le mandat de coordonner les réseaux locaux de services, ce qui a un impact sur la concertation et les dynamiques locales.</p> <p>Multiplication des initiatives de concertation et transformation des façons de se concerter. En plus des CSSS, d'autres organisations provenant du milieu institutionnel (les municipalités, les commissions scolaires) et du milieu privé (la Fondation Lucie et André Chagnon par exemple) sont plus présentes dans les concertations. Très souvent, ces organisations créent des concertations afin d'atteindre leurs objectifs en lien avec de nouvelles responsabilités qui leur ont été confiées et avec des financements dédiés à des programmes spécifiques.</p>	<p>Le 1<sup>er</sup> avril 2004, les CDR deviennent les Conférences régionales des élus (CRÉ). La CRÉ Lanaudière est alors instituée comme l'interlocuteur privilégié de son territoire auprès du gouvernement. Un des mandats de cette nouvelle instance régionale est de favoriser la concertation des partenaires dans la région.</p> <p>Création, en 2000, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui est un organisme de gestion régionale des services à la population de la région urbaine de Montréal. Les municipalités de la MRC Les Moulins font partie de la CMM.</p>	<p>De 2006 à 2008, des organisations et des citoyens de la communauté participent à une démarche d'animation locale en développement durable pilotée par le Comité de développement social des Moulins. Les participants à cette démarche amorcent une première réflexion sur un projet de territoire. L'importance d'impliquer les citoyens est soulignée.</p> <p>Mise en place de la démarche « <i>Mieux se concerter dans la MRC Les Moulins</i> ».</p>